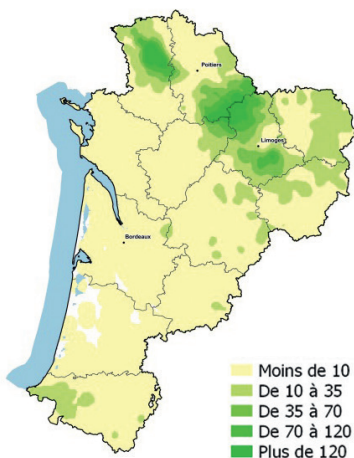




# LA FILIÈRE OVINE DES DEUX-SÈVRES

## TYPOLOGIE : 717 exploitations de + de 50 brebis

Cheptel de brebis nourrices

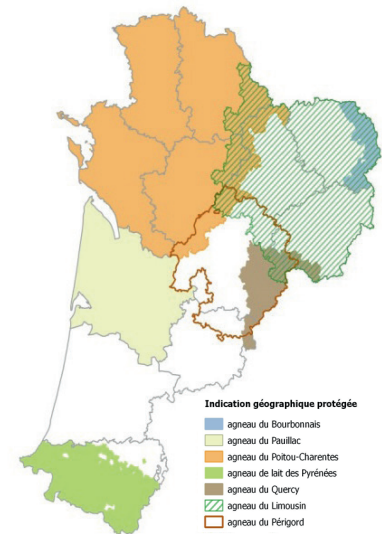


Source : Agreste - RA 2010

Les éleveurs ovins des Deux-Sèvres détiennent 19 % de l'effectif régional derrière la Haute-Vienne, 26 % ; et la Vienne, 20 %. Ces trois départements regroupent 65 % des effectifs régionaux.

La région Nouvelle-Aquitaine représente 23 % de l'effectif global de France métropolitaine en 2018.

IGP viande Ovine présente en Nouvelle Aquitaine

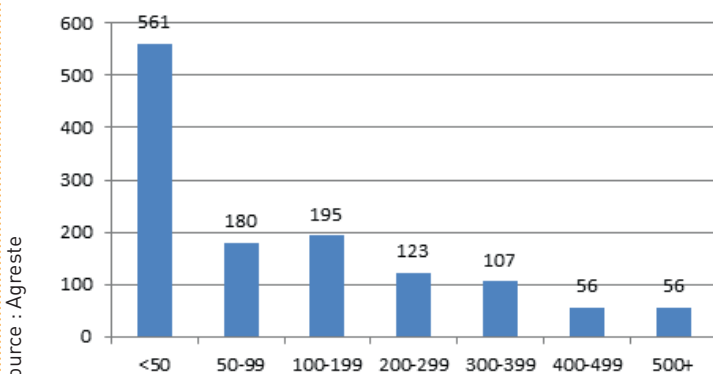


Source : Agreste - RA 2010

La plupart des éleveurs sont adhérents d'organisations de producteurs et 328 élevages, soit 60 %, sont engagés dans des Signes Officiels de Qualité et d'Origine (SIQO) : Label Rouge Agnocéan et Diamandin, IGP agneau Poitou-Charentes, etc...

Les 3 races principales sont le Mouton Vendéen, le Charollais, et le Rouge de l'Ouest. Ces races sont majoritaires car elles respectent le cahier des charges des SIQO, débouchés privilégiés sur notre département.

Répartition des exploitations selon le nombre de brebis/exploitation

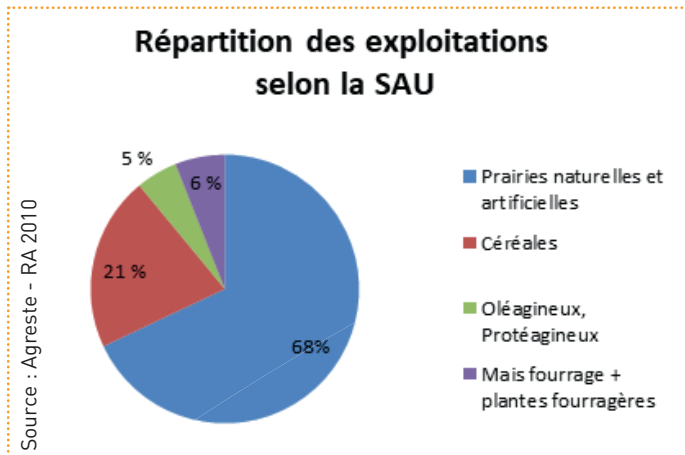
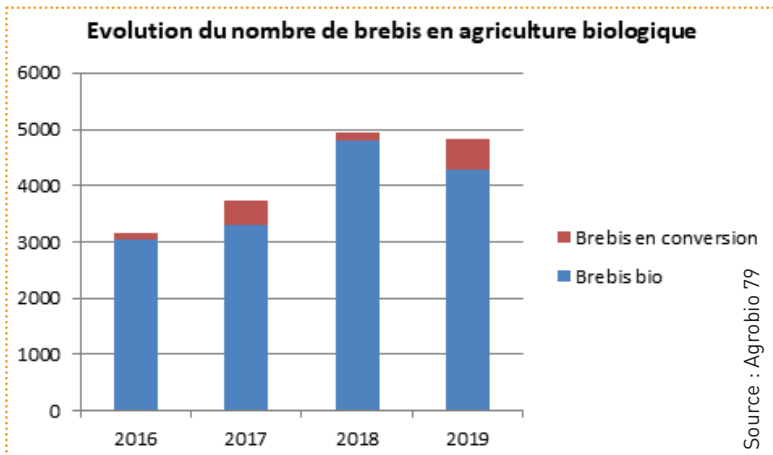


Source : Agreste

On compte 1 278 exploitations sur notre territoire, ce qui place le département des Deux-Sèvres 7<sup>e</sup> au niveau national en ovins allaitants. Cependant, il n'y a que 717 exploitations ayant plus de 50 brebis. 146 822 brebis ont été déclarées à la PAC, soit 4 % de moins qu'en 2019. Le nombre de brebis moyen par exploitation est de 273.

L'atelier ovin est souvent complémentaire d'un élevage de bovins viande ou de cultures.





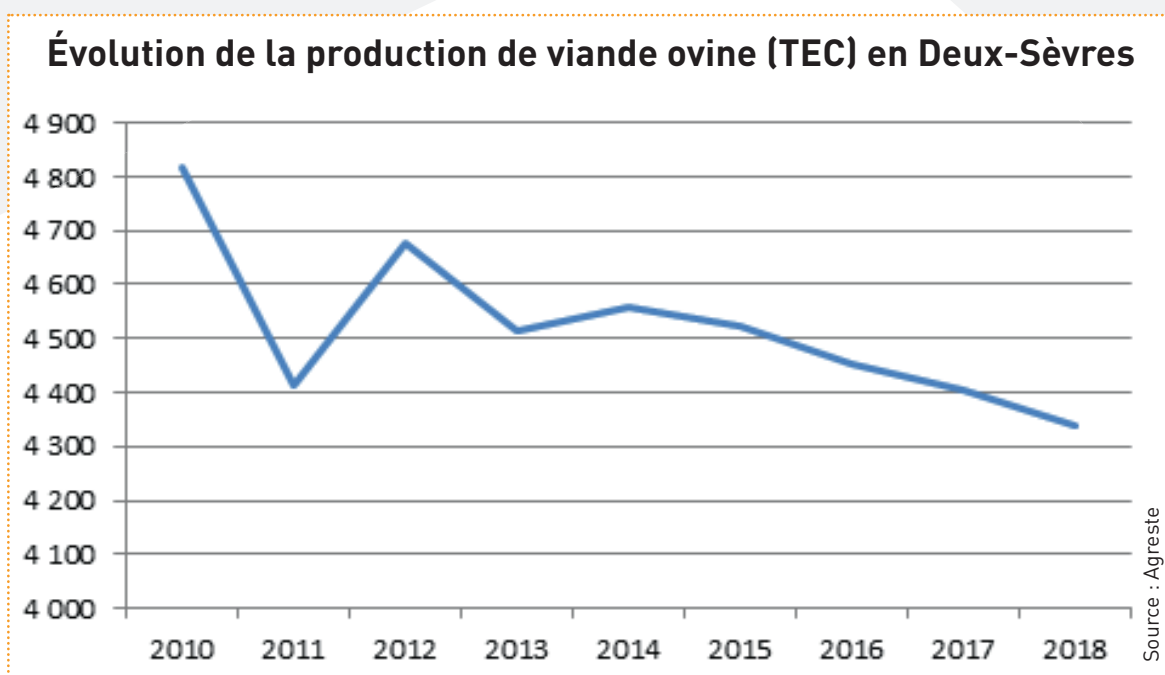
En 2019, 4 962 brebis étaient sous signe de qualité agriculture biologique, soit 3,3 % du cheptel départemental, et 569 brebis étaient en conversion. Ceci représente 42 exploitations ovines en agriculture biologique.

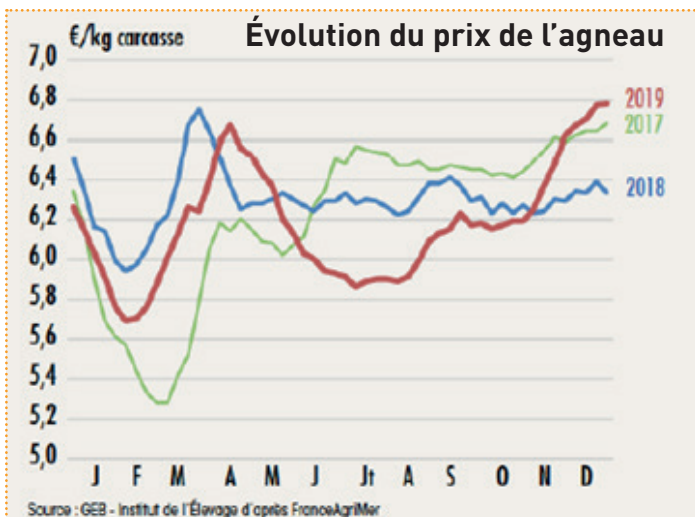
La SAU des exploitations spécialisées est globalement plus petite que celles où la production ovine est combinée à d'autres productions. L'élevage ovin permet de valoriser les prairies avec une forte importance du pâturage.

## LA PRODUCTION DE VIANDE

En 2018, 208 960 ovins ont été produits dont 179 960 agneaux, cela représente 4 339 tonnes équivalent carcasse. En 10 ans, on note une baisse de 10 % de la production. Ceci est principalement dû à l'arrêt de nombreux élevages qui ne sont pas repris.

En Deux-Sèvres, nous pouvons souligner le dynamisme et la proximité des acteurs de la filière avec le marché au Cadran de Parthenay, plusieurs organisations de producteurs présentes sur le territoire telles que la Caveb, ELVEA 79, Ter'élevage, Vendée Sèvres Ovin..., l'abattoir à Thouars (SOVILEG) possédant une capacité moyenne de 4 500 agneaux par semaine ainsi que l'abatteur Bichon GL en Vendée avec 3 800 à 4 500 agneaux semaine. La proximité des abatteurs habilités et l'important déploiement commercial des signes de qualité (ex : plus de 750 points de vente en IGP Agneau Poitou-Charentes sur l'ensemble de la France) apportent une réelle plus-value à la filière.





En 2019, le prix moyen pondéré de l'agneau français a baissé en moyenne de 0,12€/kg par rapport à 2018. Ceci est principalement dû à l'arrivée abondante de viande d'agneau britannique après les incertitudes de la sortie du Royaume Uni de l'UE. On remarque une forte saisonnalité des prix.

## CONJONCTURE

En France, la consommation moyenne des ménages est estimée à 2,4 kg/personne soit deux fois moins qu'il y a 20 ans. 45 % de la viande consommée provient de France.

Après plusieurs années de déclin, la production se stabilise. Malgré tout, la France reste dépendante des importations en viande ovine. En 2019, les importations françaises d'ovin vivant ont chuté de 19 % et l'importation de viande de 0,5 %.

En Deux-Sèvres, 50 % du cheptel est détenu par les plus de 50 ans, il y a donc un fort besoin de renouvellement ce qui représente une opportunité pour s'installer.

## REPÈRES TECHNIQUES

Les résultats ci-dessous sont issus des données du réseau d'élevage Inosys Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire et Bretagne (2017-2018) :

	Groupe bergerie (Type génétique herbagé)	Groupe mixte (ovins-bovins allaitants ou cultures)	Groupe herbe
Nbre de brebis	536	594	462
UMO	1,1	1,1	1,3
REPRODUCTION			
% contre-saison	44	33	14
Tx mise-bas	92	89	88
Tx prolificité	164	148	148
Tx productivité numérique	122	112	105
ALIMENTATION			
Brebis/ha SFPO	8,9	7,9	5,8
Fourrage (kg MS/brebis)	275	237	161
Concentrés (kg/brebis)	214	174	82
Concentrés kg/kg carcasse produit	9,3	8,3	4,6



	Type génétique herbager	Groupe mixte	Groupe herbe
Poids moyen des agneaux	19,1	18,9	18,3
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,70	6,92	8,24
Produit brut/EMP*	175	171	203
Marge brute/EMP*	93	96	124

\*EMP : Effectif Moyen Présent : nombre moyen de brebis présentes sur l'année

## Groupe bergerie

Dans ces élevages on compte en moyenne moins de 50 % d'agnelages de contre-saison, tous les stades physiologiques à forts besoins sont conduits en bergerie. Avec un bon potentiel des surfaces, le chargement est assez élevé. La consommation de concentré est particulièrement élevée.

Ce groupe se caractérise par des poids de vente des agneaux conséquents.

## Groupe Mixte

Pour les systèmes mixtes, comme pour le groupe bergerie, le troupeau est essentiellement constitué de brebis type génétique herbager.

La contre-saison représente en moyenne un tiers des agnelages et l'engraissement systématique des agneaux en bergerie contribue à maintenir une consommation de concentré relativement élevée.

L'autonomie moyenne en concentré est proche de 50 %, les agneaux étant en général finis avec de l'aliment du commerce.

## Groupe Herbe

Ces systèmes misent sur la réussite de l'agnelage de printemps, sans accélération des mises-bas ni contre-saison, et sur la rusticité des races utilisées. La consommation moyenne par brebis de concentré et de fourrages est maîtrisée. Mais la répétition des sécheresses limite les possibilités de reconstitution des réserves corporelles des brebis au pâturage, avec comme conséquence une baisse probable de leur productivité.

Du fait d'une part importante d'élevages en AB et/ou recourant à la vente directe, ce groupe se caractérise par des prix de vente élevés. Ceci explique le niveau de produit par brebis supérieur aux autres groupes.

## EN SAVOIR PLUS

-  Céline Clément – Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres  
 Syndicat d'élevage Ovin des Deux-Sèvres - 06 80 67 19 60
-  <https://deux-sevres.chambre-agriculture.fr/>
-  <http://idele.fr/>